



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

**F**

## COMITÉ DU PROGRAMME

**Cent trente-septième session**

**Rome, 6-10 novembre 2023**

**Résultats de la Conférence mondiale de la FAO sur la mécanisation  
agricole durable**

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M<sup>me</sup> Beth Bechdol

Directrice générale adjointe et Fonctionnaire responsable de la Division de la production végétale  
et de la protection des plantes (NSP)

Tél : +39 06570 51800

Courriel: [DDG-Bechdol@fao.org](mailto:DDG-Bechdol@fao.org)

Les documents peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).

### RÉSUMÉ

- La Conférence mondiale de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sur la mécanisation agricole durable s'est tenue du 27 au 29 septembre 2023, sur le thème «Efficacité, inclusion et résilience».
- Elle a suscité l'intérêt de 8 850 personnes qui se sont inscrites en ligne pour y assister par webdiffusion en direct. Sur place, au siège de la FAO, à Rome (Italie), plus de 300 personnes y ont participé.
- Le Directeur général de la FAO, M. Qu Dongyu, a assisté à la séance d'ouverture de la conférence, aux côtés de M. Patrizio Giacomo La Pietra, Sous-Secrétaire d'État, Ministre de l'agriculture, de la souveraineté alimentaire et des forêts de l'Italie, ainsi qu'à la séance de clôture, aux côtés de M. Mohan Priyadarshana De Silva, Ministre d'État de l'agriculture de Sri Lanka.
- Sept discours liminaires ont été prononcés et 54 exposés techniques ont été présentés par des experts hautement qualifiés dans le domaine de la mécanisation agricole durable, de la numérisation et de l'innovation. Quatre intervenants de haut niveau ont prononcé des allocutions lors de la séance de clôture.
- La conférence, marquée par un esprit d'ouverture et de neutralité, a donné lieu à des délibérations animées au sujet des questions à l'ordre du jour et s'est conclue par le lancement d'un appel à l'action en 15 points.

### SUITE QUE LE COMITÉ EST INVITÉ À DONNER

- Le Comité du programme est invité à prendre note du présent document.

#### Projet d'avis

##### **Le Comité:**

- **s'est félicité de l'organisation de la Conférence mondiale de la FAO sur la mécanisation agricole durable;**
- **a pris note de l'appel à l'action lancé à la communauté mondiale des parties prenantes dans le domaine de la mécanisation agricole durable, ainsi que de l'intention manifestée par la FAO d'intensifier ses activités dans ce domaine.**

## I. Introduction

1. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a organisé la toute première Conférence mondiale sur la mécanisation agricole durable, sur le thème «Efficacité, inclusion et résilience», du 27 au 29 septembre 2023.
2. Dans ce cadre professionnel et neutre, des membres de la FAO, des agriculteurs, des représentants du monde universitaire, des prestataires de services de mécanisation, des représentants d'organismes de développement, des décideurs, des spécialistes de la vulgarisation, des représentants de la société civile, des personnalités influentes et des représentants du secteur privé ont pris part à des débats ciblés, avec pour double objectif de définir un certain nombre de mesures prioritaires et de renforcer les réseaux techniques aux fins du développement durable de la mécanisation agricole.
3. La conférence a suscité l'intérêt de 8 850 personnes, qui se sont inscrites en ligne pour y assister par webdiffusion en direct. Sur place, au siège de la FAO, à Rome (Italie), plus de 300 personnes y ont participé.
4. La mécanisation agricole durable est un volet important de l'action engagée pour transformer les systèmes agroalimentaires afin de les rendre plus productifs, diversifiés et résilients face aux chocs et aux stress. La mécanisation agricole durable joue un rôle essentiel aux titres suivants:
  - a) l'intensification de la production végétale durable;
  - b) la promotion du développement durable du secteur agroalimentaire;
  - c) la création d'emplois décents, la promotion de l'équité sociale et l'atténuation de la pénibilité;
  - d) l'optimisation de l'utilisation des intrants agricoles, grâce à l'adoption de méthodes d'application précises et rapides et de pratiques qui économisent de la main-d'œuvre et de l'énergie, ce qui réduit les coûts et améliore les moyens de subsistance, et renforce du même coup la résilience des systèmes agroalimentaires.
5. Malgré les efforts actuellement déployés pour améliorer la disponibilité, l'accessibilité, et l'utilisation faite de la mécanisation agricole durable, mais aussi en rendre le coût plus abordable, et en dépit du développement remarquable des technologies de mécanisation agricole, plusieurs pierres d'achoppement subsistent, imputables à des facteurs socioéconomiques et institutionnels, en particulier dans les pays en développement. Le secteur agroalimentaire est entré dans une nouvelle ère de développement grâce à l'intégration des nouvelles technologies dans différents domaines où la numérisation présente un intérêt particulier. Les technologies numériques offrent un potentiel notable en matière de productivité et de durabilité des systèmes agroalimentaires, et ouvrent de nouvelles possibilités d'innovation dans le secteur, y compris dans les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire.
6. La conférence avait été précédée par la première édition de la Conférence mondiale sur la transformation durable de l'élevage<sup>1</sup>, tenue du 25 au 27 septembre 2023, qui avait donné lieu à la présentation d'une exposition commune portant sur les nouvelles perspectives technologiques, les machines agricoles, les innovations sur le plan matériel et les solutions bénéfiques à l'élevage.
7. Cette exposition unique en son genre avait mis en évidence certaines des dernières innovations techniques dans le domaine des machines agricoles tout au long de la chaîne de valeur agroalimentaire, et présenté du matériel agricole de toutes tailles, destiné à être employé à diverses échelles, qui apporte des solutions novatrices en réponse à des enjeux économiques, sociaux et environnementaux.

## II. Résultats de la conférence

8. La conférence a permis aux participants de débattre et de faire la synthèse des données probantes relatives aux innovations de nature à rendre efficaces, inclusives et résilientes les

---

<sup>1</sup> PC 137/INF/5.

différentes composantes des systèmes de mécanisation agricole durable, dans l'optique de leur transposition à plus grande échelle, puis de leur adoption, en particulier dans les pays en développement. Les délibérations se sont articulées sur sept thèmes: «Mécanisation au service d'une production végétale durable», «Gestion après récolte et transformation des produits agricoles», «Changements climatiques et résilience», «Numérisation et automatisation», «Chaîne d'approvisionnement et normes», «Modèles d'activité et mobilisation multipartite» et «Environnement propice».

9. Dans ses observations finales, le Directeur général de la FAO, Qu Dongyu, a mis en relief quatre constatations:

- a) Des solutions doivent être mises au point pour les agriculteurs, avec eux et par eux. Ils sont en première ligne face à diverses menaces, qui procèdent des incidences des changements climatiques, des phénomènes météorologiques extrêmes, des maladies et organismes nuisibles touchant les végétaux, de la résistance aux antimicrobiens et d'autres facteurs;
- b) On attend du secteur privé qu'il joue un rôle clé en favorisant le développement des technologies nouvelles ou émergentes, et il devra faire en sorte que ces évolutions soient durables, économiquement viables, d'un coût abordable et universellement accessibles;
- c) Il est nécessaire d'adopter des politiques propices, reposant sur les avancées scientifiques, qui rendent possible l'essor de la mécanisation agricole durable;
- d) Des partenariats stratégiques seront cruciaux pour la mobilisation des connaissances et des ressources et la stimulation de l'innovation, mais aussi pour la mise au point de solutions fondées sur des données probantes aux niveaux mondial, régional et national.

10. La conférence a abouti à trois résultats principaux:

- a) Le lancement d'un appel à l'action en 15 points à l'intention des gouvernements et des principales parties prenantes, fruit des délibérations qui ont eu lieu au cours des sept séances thématiques, l'objectif principal étant de transposer à une plus grande échelle des systèmes de mécanisation agricole durable adaptés à divers contextes, grâce à l'élaboration de politiques et de stratégies inclusives en la matière et à la promotion et à l'adoption de pratiques, de modèles d'activité et de partenariats appropriés;
- b) la publication des actes de la conférence, envisagés comme support de connaissance d'intérêt mondial, qui présentent une synthèse des principales présentations, des séances thématiques et de l'appel à l'action;
- c) le recensement d'interventions et de partenariats prioritaires devant permettre à la FAO d'aider les pays et les régions à renforcer leurs systèmes de mécanisation agricole durable.

11. S'agissant de la contribution de la FAO à la mécanisation agricole durable, quatre axes d'action principaux ont été répertoriés:

- a) continuer à fournir un appui technique aux niveaux national, régional et mondial au moyen des filières existantes, et réfléchir avec l'ensemble des parties prenantes à de nouvelles filières et modalités de travail;
- b) aider les gouvernements à élaborer et mettre en œuvre des politiques, stratégies et réglementations nationales qui appuient le développement durable de la mécanisation agricole;
- c) faciliter la mise en place et le fonctionnement de dispositifs efficaces, par exemple un groupe technique multipartite;
- d) répondre aux besoins et aux enjeux liés à la mécanisation agricole durable, en évolution constante, avec l'appui de la FAO.

### III. L'appel à l'action

#### A. Mise au point

12. À un stade précoce des préparatifs en vue de la conférence, chacune des équipes affectées à un domaine thématique a débattu des initiatives et des actions clés qu'il serait envisageable de mener dans le prolongement de la conférence. Elles ont été passées en revue lors des délibérations tenues au cours de la conférence et 15 domaines d'action ont été présentés en plénière lors de la séance de clôture. L'ensemble du processus a été conduit par les présidents et coprésidents des sept séances thématiques, et guidé par le coprésident du Comité d'organisation de la conférence. L'appel à l'action a été publié sur le site web de la conférence afin de recueillir des observations supplémentaires de la part des parties prenantes et des partenaires, la date butoir ayant été fixée au 31 octobre 2023. Le texte actualisé de l'appel à l'action sera examiné et il y sera mis la dernière touche par le Comité d'organisation de la conférence, pour inclusion dans les actes.

13. L'appel dresse la liste des principaux axes d'action sur lesquels doivent s'articuler l'élaboration de futurs plans d'action aux niveaux national, régional et mondial, ainsi que les étapes suivantes (voir la dernière section du présent document).

#### B. Axes principaux

14. Mécanisation de la production végétale:

- a) Accroître l'accès des exploitations agricoles à l'électricité, proportionnellement à l'échelle de leur activité et en fonction des conditions locales, en s'appuyant sur divers modèles de fonctionnement (y compris en faisant appel à des prestataires de services compétents) et divers dispositifs financiers, pour atténuer la pénibilité et accroître la sécurité alimentaire sans dégrader les ressources naturelles.
- b) Investir dans les technologies de précision, et en promouvoir l'utilisation pour la production végétale, s'agissant des cultures protégées dans les systèmes agricoles à petite échelle.

15. Gestion après récolte et transformation des produits agricoles:

- a) Concevoir des initiatives communes aux fins de l'investissement dans des dispositifs structurels et mécaniques à la pointe de la technologie et d'un coût abordable pour la gestion de la chaîne d'approvisionnement après récolte, ainsi que dans des systèmes logistiques combinés à des méthodes de suivi, d'établissement de prévisions et de contrôle de haute qualité, l'objectif étant la mise en place d'une chaîne alimentaire pour les produits frais éliminant totalement les déchets.
- b) Encourager des pratiques de contrôle de la qualité durables dans le cadre des opérations de transformation des produits agricoles, la gestion de l'énergie, de l'eau et des déchets devant être efficace pour que les produits alimentaires résultant d'une transformation soient d'un coût abordable pour le consommateur et que celui-ci ait confiance dans leur salubrité, l'objectif étant de garantir la sécurité alimentaire. Procéder à des transferts de technologie et encourager l'innovation pour promouvoir des pratiques bioéconomiques circulaires aux fins de l'instauration d'une chaîne agroalimentaire durable qui desserve toutes les populations, en ne laissant personne de côté.

16. Mécanisation agricole durable, changements climatiques et résilience:

- a) Prendre des mesures incitatives en faveur de l'adoption de systèmes de mécanisation et de gestion intelligents face au climat, propices à la conservation et adaptés à l'agriculture de précision, au moyen de politiques intégrées qui soient explicites et prennent en compte l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets, et découragent le recours à des pratiques qui dégradent les sols et l'environnement. Cela doit passer par l'intensification de la formation et de l'appui aux organismes de vulgarisation, par des

- mesures d'incitation financière et par des programmes assortis de cibles prioritaires pour les institutions compétentes.
- b) Évaluer le matériel agricole et les systèmes connexes (à commencer par les systèmes de traction manuelle et animale) et les options offertes en matière de gestion à l'aune des objectifs en matière de réduction des émissions et de protection des ressources naturelles. Surveiller l'efficacité des pratiques agricoles liées, par exemple, à l'agriculture de conservation — sous l'angle quantitatif pour ce qui est des émissions de gaz à effet de serre et de la protection des ressources naturelles et de la biodiversité.
17. Numérisation et automatisation:
- a) Se consacrer activement à la mise au point de technologies adaptées aux besoins des petits exploitants agricoles, en améliorant leurs compétences numériques. Accorder la priorité à la formation et à l'appui, dispensés tant aux agriculteurs qu'aux prestataires de services, pour les aider à prendre des décisions fondées sur des données dans l'optique de la durabilité. Mettre en place une infrastructure numérique solide, d'accès ouvert et équitable, afin de stimuler l'accroissement durable de la productivité agricole.
  - b) S'engager à intensifier les recherches et les activités de démonstration dans les domaines de l'autonomisation et de l'intelligence artificielle, en les intégrant de manière harmonieuse à des chaînes agroalimentaires durables. Promouvoir la croissance des écosystèmes de start-up et les modèles de rentabilité innovants, au bénéfice en particulier des petits exploitants agricoles et des régions à faible revenu, afin d'accélérer les avancées au titre de la mécanisation agricole durable.
18. Chaîne d'approvisionnement et normes:
- a) Renforcer les chaînes d'approvisionnement en machines, en matériel et en équipements agricoles dans les pays en développement en prenant des mesures d'incitation propres à attirer les fournisseurs et les entreprises du secteur agroalimentaire, de manière à exploiter de manière optimale les capacités des détaillants et des établissements franchisés au niveau local, ainsi que celles des fabricants, avec pour objectif la prestation compétitive et continue de services, s'agissant notamment du développement des capacités des exploitants et des services après-vente.
  - b) Encourager la mise au point et l'harmonisation de normes, de protocoles de mise à l'essai, de certifications et de données relatives aux machines agricoles, pour faciliter la vente de matériel sûr et performant. Faciliter l'élaboration et la mise en place de protocoles de mise à l'essai et de certification des machines agricoles aux niveaux infrarégional et régional, en tenant compte de la problématique femmes-hommes dans une optique inclusive.
19. Modèles d'activité et mobilisation multipartite:
- a) Ouvrir de nouvelles perspectives commerciales au moyen de politiques et programmes intégrés et d'une collaboration avec les institutions compétentes, afin d'inciter les agriculteurs et les entrepreneurs, en leur dispensant une formation et en leur donnant les moyens d'agir, à développer leurs capacités aux niveaux local et national, pour que les besoins en matière de mécanisation et de prestation de services soient satisfaits.
  - b) Promouvoir des modèles d'activité innovants et inclusifs à tous les maillons de la chaîne de valeur, en sollicitant à cette fin la participation des agriculteurs, des institutions de financement, des propriétaires de petite et moyenne entreprise (PME) et d'autres parties, pour stimuler la création d'entreprises grâce à l'amélioration de l'accès aux services de mécanisation.
20. Environnement propice à la mécanisation agricole durable:
- a) Renforcer les capacités des institutions nationales et internationales de proposer explicitement aux gouvernements et autres parties prenantes des services de coordination et la formulation d'avis en matière de mécanisation agricole durable et de numérisation, en veillant à ce que soient sollicitées les parties prenantes publiques et privées de premier plan.

- b) Instaurer un environnement commercial propre à rendre les services de mécanisation plus accessibles, disponibles, abordables, au moment opportun, pour tous les exploitants agricoles, par l'entremise d'entreprises viables commercialement.
- c) Plus particulièrement, attirer les jeunes pour qu'ils travaillent et innovent dans les secteurs de la mécanisation et de la numérisation, en créant des incubateurs d'entreprises, en facilitant l'obtention de financements et de subventions, en investissant dans des programmes d'accompagnement individualisés et en renforçant les compétences des jeunes.

#### IV. Prochaines étapes

21. Les mesures énoncées dans l'appel à l'action visent à guider la mise au point d'initiatives à engager aux niveaux national, régional et mondial, et à faciliter les activités d'examen et de planification menées par la FAO aux fins du renforcement de ses activités techniques liées à la mécanisation agricole durable. Pour y parvenir, il faudra réfléchir à des modalités de coordination et de travail appropriées dans le prolongement de la conférence et d'éventuelles réunions à venir.

22. Outre la publication des actes de la conférence, qui constitue une première étape concrète, il est proposé d'établir un document recensant les points saillants de la conférence, pour présentation lors de la trente-troisième Conférence régionale pour l'Afrique, qui doit se tenir du 15 au 19 avril 2024. Il s'agira d'un nouvel exemple de la collaboration étroite, tant à l'échelle mondiale qu'au niveau régional, entre la FAO et la Commission de l'Union africaine au titre de la mise en œuvre du cadre d'action pour la mécanisation agricole durable en Afrique (*The Sustainable Agricultural Mechanization: A Framework for Africa*)<sup>2</sup>.

23. Les résultats de la Conférence mondiale de la FAO sur la mécanisation agricole durable seront également présentés à la vingt-neuvième session du Comité de l'agriculture, qui doit se tenir du 30 septembre au 4 octobre 2024.

---

<sup>2</sup> [Le cadre pour la mécanisation agricole durable en Afrique](#) a été élaboré en réponse à une demande de l'Union africaine et approuvé par le Comité technique spécialisé (CTS) de l'Union africaine sur l'agriculture, le développement rural, l'eau et l'environnement, à sa réunion d'octobre 2017. Il constitue une réponse à la Déclaration de Malabo et à l'Agenda 2063 de l'Union africaine; c'est aussi le fruit de délibérations avec des décideurs et experts des États membres de l'Union africaine, de la Commission de l'Union africaine, de la FAO et de partenaires de premier plan.